

## Budget 2020-2021

# UN TIMIDE PAS POUR LE RÉSEAU DES CPE SELON L'AQCPE

**Québec, le 10 mars 2020** – Bien que son souhait était d'obtenir 7 500 nouvelles places en CPE, l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPPE) salue la décision du gouvernement d'en créer 2 500 au cours des 5 prochaines années. Un petit pas qui s'ajoute au plan annoncé du ministre de la Famille, Mathieu Lacombe.

### Citation

« S'il lance un signal positif aux parents, le gouvernement ne répond pas encore entièrement aux besoins. Presque quotidiennement, les médias rapportent les cas de parents qui ne peuvent retourner au travail à la suite de leur congé parental, car ils ne trouvent pas de milieu éducatif pour leur enfant », a déclaré Geneviève Bélisle, directrice générale de l'AQCPE.

### Conversion des places : oui, mais...

L'AQCPE reconnaît la volonté du gouvernement de convertir 3 500 places de garderies non subventionnées en garderies subventionnées, afin de permettre à un plus grand nombre de parents d'accéder à une place à tarif réduit.

Néanmoins, afin d'agir en cohérence avec ses ambitions de favoriser la réussite éducative des enfants, l'AQCPE l'encourage à convertir ces places de garderies non subventionnées en CPE, et non en garderies subventionnées. De fait, les évaluations faites par le gouvernement, notamment celles de l'Institut de la statistique du Québec [Grandir en qualité](#), démontrent que la qualité éducative des garderies subventionnées n'est pas significativement supérieure à celle des garderies non subventionnées, contrairement aux CPE qui permettent d'offrir des services d'une qualité nettement supérieure, favorisant ainsi un soutien optimal au développement de l'enfant.

### Agir en prévenant et en accompagnant

D'ailleurs, dans le contexte de la [Commission Laurent](#) et de l'initiative [Agir tôt](#), l'AQCPE réitère sa demande au gouvernement de compléter le réseau des CPE, afin d'offrir une éducation de qualité à tous les enfants.

Il est le seul ayant l'expertise et la capacité d'agir tant en prévention qu'en accompagnement des enfants, notamment ceux ayant des besoins particuliers. « Le réseau des CPE est une des solutions concrètes quant aux enjeux de la détection et de l'accompagnement des enfants vulnérables. Nous avons la capacité de travailler encore plus étroitement avec le réseau de la Santé et des Services sociaux et de bâtir des passerelles avec le réseau de l'éducation, afin de répondre adéquatement aux besoins de ces enfants, avec toute l'intensité et la continuité nécessaire », a conclu Mme Bélisle.

## **À propos de l'AQCPE**

L'AQCPE exerce un leadership dans la représentation, le rayonnement et l'accompagnement d'un réseau éducatif de CPE/BC de qualité pour les enfants de 0 à 5 ans.

À titre d'expert en petite enfance, l'AQCPE vise à concrétiser le projet de société d'offrir à tous les enfants de 0 à 5 ans un accès universel à des services éducatifs de qualité en CPE/BC en collaboration avec les familles.

– 30 –

### **Contact et informations :**

Claude Deraïche

Directeur des communications et relations avec les membres

(514) 609-9060

[claire.deraiche@aqcpe.com](mailto:claire.deraiche@aqcpe.com)